



CD/BB/SN

NATATION

2024/2025

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

Yves NAYME
TEL : 04.77.42.04.70

Saint-Étienne
ville de

7^{ème} PERIODE Du MARDI 10 JUIN au VENDREDI 20 JUIN 2025

Saint-Etienne, le 11 Juillet 2024

Conseiller Pédagogique Référent ⇨ Bachir BOUFEDJI

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
LUNDI 16 JUIN				
			NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :
MARDI 10-17 JUIN				
JEUDI 12-19 JUIN				
	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :
VENDREDI 13-20 JUIN				
	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs **PROPRES MOYENS**

CAR : classes transportées par les **AUTOCARS CHAZOT**, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avvertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL

COMITE des ACTIVITES NOUVELLES de l'ECOLE PUBLIQUE
Allée Jean Racine – 42100 SAINT-ETIENNE – TELEPHONE : 04-77-33-20-27

✉ accueil@can-st-etienne.org

HABILITE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
AGREE JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE

Site : can-st-etienne.org